

3e tour de scrutin
M. le Président. J'ai l'honneur de faire connaître le résultat du 3e tour de scrutin pour l'élection d'un secrétaire.

Nombre des votants... 303
Suffrages exprimés... 153
Majorité absolue... 152

Ont obtenu :
MM. Humbert... 100 voix
Duchêne... 53
Rabier... 61

En conséquence, M. Humbert est proclamé secrétaire.

M. le Président. — Le résultat du 2e tour de scrutin pour l'élection d'un questeur donne les résultats suivants :
Voix : 331 — Suffrages exprimés : 333
Majorité absolue 167

Ont obtenu :
MM. Nadaud... 104 voix
Bizarri... 151
Général de Frescheville... 69

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue il y a lieu à un 3e tour de scrutin.

M. le Président. — M. Bizarri m'a fait connaître qu'il ne maintient pas sa candidature.

Il est procédé au 3e tour pour l'élection du 3e questeur.

3e tour. M. Martin Nadaud est élu questeur.

Discours de M. Méline

M. Méline prononce le discours suivant :
« Mes chers collègues,

« Vous m'avez fait le très grand honneur de me continuer le pouvoir que vous m'avez décerné au mois d'avril dernier.

« Vous l'avez fait à une imposante majorité qui ne peut que fortifier votre autorité en fortifiant la confiance et dans un esprit de haute discipline que je considère comme un des meilleurs symptômes de l'heure présente.

« Je suis profondément touché de ce nouveau témoignage de votre confiance et vous tiens à dire, au premier, que j'ai pu pour moi le valeur d'un jugement, sur la manière dont j'ai rempli le devoir difficile que j'avais accepté.

« Il me prouve que mes conceptions ne trompaient pas et que j'ai fait tous mes efforts pour être impartial et bienveillant vis-à-vis de tous mes collègues et de tous les citoyens.

« Je n'ai qu'une ambition à ce propos, c'est d'être juste et surtout de servir de trait d'union entre vous, pour aller de la main à la main, à la poursuite du triomphe de cette politique d'apaisement et d'union, que commandent à la fois l'intérêt supérieur de la patrie et celui de la République.

« Cette politique n'est plus que jamais en ce moment, si nous voulons donner son véritable caractère et sa grandeur à cette imposante solennité commémorative nationale, que nous célébrons avec nous, nous célébrons au milieu des œuvres admirables de la patrie et du travail du monde.

« Je dois dire que, dans cette voie, j'ai rencontré votre concours, votre sympathie et je vous en suis profondément reconnaissant.

« J'ai éprouvé plus d'une fois que dans cette Chambre, ce n'est jamais en vain qu'on fait appel aux sentiments élevés, au respect de la dignité parlementaire, qu'on ne parviendrait jamais à élever dans les assemblées libres et dans les assemblées nationales que le respect de la souveraineté nationale elle-même.

« Mais que si la plus contributive à faciliter ma tâche je ne suis des députés, c'est l'assurément la plus grande que vous avez prise de vous tracer d'avance un plan de travail et de le suivre avec une rigueur inflexible.

« Grâce à cette excellente méthode, vous êtes arrivés à voter, en moins de six mois, des lois difficiles et d'une grande portée, dans des temps courts attendus par le pays, et toujours ajournés.

« Les inondés du Midi
M. Emmanuel Arène demande un crédit de cinq cent mille francs pour venir en aide aux inondés du Midi.

L'urgence est votée et la proposition renvoyée à la Commission du budget.

M. Pichon demande l'affichage du discours de M. Méline.

« L'urgence est votée et la proposition renvoyée à la Commission du budget.

M. le Président. — Le résultat du 2e tour de scrutin pour l'élection d'un questeur donne les résultats suivants :
Voix : 331 — Suffrages exprimés : 333
Majorité absolue 167

Ont obtenu :
MM. Nadaud... 104 voix
Bizarri... 151
Général de Frescheville... 69

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue il y a lieu à un 3e tour de scrutin.

M. le Président. — M. Bizarri m'a fait connaître qu'il ne maintient pas sa candidature.

Il est procédé au 3e tour pour l'élection du 3e questeur.

3e tour. M. Martin Nadaud est élu questeur.

Discours de M. Méline

M. Méline prononce le discours suivant :
« Mes chers collègues,

« Vous m'avez fait le très grand honneur de me continuer le pouvoir que vous m'avez décerné au mois d'avril dernier.

« Vous l'avez fait à une imposante majorité qui ne peut que fortifier votre autorité en fortifiant la confiance et dans un esprit de haute discipline que je considère comme un des meilleurs symptômes de l'heure présente.

« Je suis profondément touché de ce nouveau témoignage de votre confiance et vous tiens à dire, au premier, que j'ai pu pour moi le valeur d'un jugement, sur la manière dont j'ai rempli le devoir difficile que j'avais accepté.

« Il me prouve que mes conceptions ne trompaient pas et que j'ai fait tous mes efforts pour être impartial et bienveillant vis-à-vis de tous mes collègues et de tous les citoyens.

« Je n'ai qu'une ambition à ce propos, c'est d'être juste et surtout de servir de trait d'union entre vous, pour aller de la main à la main, à la poursuite du triomphe de cette politique d'apaisement et d'union, que commandent à la fois l'intérêt supérieur de la patrie et celui de la République.

« Cette politique n'est plus que jamais en ce moment, si nous voulons donner son véritable caractère et sa grandeur à cette imposante solennité commémorative nationale, que nous célébrons avec nous, nous célébrons au milieu des œuvres admirables de la patrie et du travail du monde.

« Je dois dire que, dans cette voie, j'ai rencontré votre concours, votre sympathie et je vous en suis profondément reconnaissant.

« J'ai éprouvé plus d'une fois que dans cette Chambre, ce n'est jamais en vain qu'on fait appel aux sentiments élevés, au respect de la dignité parlementaire, qu'on ne parviendrait jamais à élever dans les assemblées libres et dans les assemblées nationales que le respect de la souveraineté nationale elle-même.

« Mais que si la plus contributive à faciliter ma tâche je ne suis des députés, c'est l'assurément la plus grande que vous avez prise de vous tracer d'avance un plan de travail et de le suivre avec une rigueur inflexible.

« Grâce à cette excellente méthode, vous êtes arrivés à voter, en moins de six mois, des lois difficiles et d'une grande portée, dans des temps courts attendus par le pays, et toujours ajournés.

« La société compte actuellement 3,032 membres ; mais ce chiffre, tout honorable qu'il soit, est insuffisant pour venir en aide, par des cotisations personnelles, aux nombreux élèves des écoles pauvres ; tout bon chrétien, tout ami sincère de la liberté des âmes, doit tenir à marquer sa place dans nos rangs.

« Avez 12,000 francs de cotisations existantes, nous sommes à secourir ; les modestes allocations que nous leur avons accordées en 1888, et qui ont absorbé le plus clair de nos revenus atteignent à peine 50,000 francs.

« Le supplément indispensable, nous l'attendons de la générosité des catholiques, et nous leur demandons d'ajouter à leur cotisation annuelle une souscription proportionnée à leurs ressources et à l'importance de la lutte à soutenir.

« L'urgence est votée et la proposition renvoyée à la Commission du budget.

M. le Président. — Le résultat du 2e tour de scrutin pour l'élection d'un questeur donne les résultats suivants :
Voix : 331 — Suffrages exprimés : 333
Majorité absolue 167

Ont obtenu :
MM. Nadaud... 104 voix
Bizarri... 151
Général de Frescheville... 69

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue il y a lieu à un 3e tour de scrutin.

M. le Président. — M. Bizarri m'a fait connaître qu'il ne maintient pas sa candidature.

Il est procédé au 3e tour pour l'élection du 3e questeur.

3e tour. M. Martin Nadaud est élu questeur.

Discours de M. Méline

M. Méline prononce le discours suivant :
« Mes chers collègues,

« Vous m'avez fait le très grand honneur de me continuer le pouvoir que vous m'avez décerné au mois d'avril dernier.

« Vous l'avez fait à une imposante majorité qui ne peut que fortifier votre autorité en fortifiant la confiance et dans un esprit de haute discipline que je considère comme un des meilleurs symptômes de l'heure présente.

« Je suis profondément touché de ce nouveau témoignage de votre confiance et vous tiens à dire, au premier, que j'ai pu pour moi le valeur d'un jugement, sur la manière dont j'ai rempli le devoir difficile que j'avais accepté.

« Il me prouve que mes conceptions ne trompaient pas et que j'ai fait tous mes efforts pour être impartial et bienveillant vis-à-vis de tous mes collègues et de tous les citoyens.

« Je n'ai qu'une ambition à ce propos, c'est d'être juste et surtout de servir de trait d'union entre vous, pour aller de la main à la main, à la poursuite du triomphe de cette politique d'apaisement et d'union, que commandent à la fois l'intérêt supérieur de la patrie et celui de la République.

« Cette politique n'est plus que jamais en ce moment, si nous voulons donner son véritable caractère et sa grandeur à cette imposante solennité commémorative nationale, que nous célébrons avec nous, nous célébrons au milieu des œuvres admirables de la patrie et du travail du monde.

« Je dois dire que, dans cette voie, j'ai rencontré votre concours, votre sympathie et je vous en suis profondément reconnaissant.

« J'ai éprouvé plus d'une fois que dans cette Chambre, ce n'est jamais en vain qu'on fait appel aux sentiments élevés, au respect de la dignité parlementaire, qu'on ne parviendrait jamais à élever dans les assemblées libres et dans les assemblées nationales que le respect de la souveraineté nationale elle-même.

« Mais que si la plus contributive à faciliter ma tâche je ne suis des députés, c'est l'assurément la plus grande que vous avez prise de vous tracer d'avance un plan de travail et de le suivre avec une rigueur inflexible.

« Grâce à cette excellente méthode, vous êtes arrivés à voter, en moins de six mois, des lois difficiles et d'une grande portée, dans des temps courts attendus par le pays, et toujours ajournés.

« L'urgence est votée et la proposition renvoyée à la Commission du budget.

M. le Président. — Le résultat du 2e tour de scrutin pour l'élection d'un questeur donne les résultats suivants :
Voix : 331 — Suffrages exprimés : 333
Majorité absolue 167

Ont obtenu :
MM. Nadaud... 104 voix
Bizarri... 151
Général de Frescheville... 69

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue il y a lieu à un 3e tour de scrutin.

M. le Président. — M. Bizarri m'a fait connaître qu'il ne maintient pas sa candidature.

Il est procédé au 3e tour pour l'élection du 3e questeur.

3e tour. M. Martin Nadaud est élu questeur.

Discours de M. Méline

M. Méline prononce le discours suivant :
« Mes chers collègues,

« Vous m'avez fait le très grand honneur de me continuer le pouvoir que vous m'avez décerné au mois d'avril dernier.

« Vous l'avez fait à une imposante majorité qui ne peut que fortifier votre autorité en fortifiant la confiance et dans un esprit de haute discipline que je considère comme un des meilleurs symptômes de l'heure présente.

« Je suis profondément touché de ce nouveau témoignage de votre confiance et vous tiens à dire, au premier, que j'ai pu pour moi le valeur d'un jugement, sur la manière dont j'ai rempli le devoir difficile que j'avais accepté.

« Il me prouve que mes conceptions ne trompaient pas et que j'ai fait tous mes efforts pour être impartial et bienveillant vis-à-vis de tous mes collègues et de tous les citoyens.

« Je n'ai qu'une ambition à ce propos, c'est d'être juste et surtout de servir de trait d'union entre vous, pour aller de la main à la main, à la poursuite du triomphe de cette politique d'apaisement et d'union, que commandent à la fois l'intérêt supérieur de la patrie et celui de la République.

« Cette politique n'est plus que jamais en ce moment, si nous voulons donner son véritable caractère et sa grandeur à cette imposante solennité commémorative nationale, que nous célébrons avec nous, nous célébrons au milieu des œuvres admirables de la patrie et du travail du monde.

« Je dois dire que, dans cette voie, j'ai rencontré votre concours, votre sympathie et je vous en suis profondément reconnaissant.

« J'ai éprouvé plus d'une fois que dans cette Chambre, ce n'est jamais en vain qu'on fait appel aux sentiments élevés, au respect de la dignité parlementaire, qu'on ne parviendrait jamais à élever dans les assemblées libres et dans les assemblées nationales que le respect de la souveraineté nationale elle-même.

« Mais que si la plus contributive à faciliter ma tâche je ne suis des députés, c'est l'assurément la plus grande que vous avez prise de vous tracer d'avance un plan de travail et de le suivre avec une rigueur inflexible.

« Grâce à cette excellente méthode, vous êtes arrivés à voter, en moins de six mois, des lois difficiles et d'une grande portée, dans des temps courts attendus par le pays, et toujours ajournés.

« L'urgence est votée et la proposition renvoyée à la Commission du budget.

M. le Président. — Le résultat du 2e tour de scrutin pour l'élection d'un questeur donne les résultats suivants :
Voix : 331 — Suffrages exprimés : 333
Majorité absolue 167

Ont obtenu :
MM. Nadaud... 104 voix
Bizarri... 151
Général de Frescheville... 69

« L'urgence est votée et la proposition renvoyée à la Commission du budget.

M. le Président. — Le résultat du 2e tour de scrutin pour l'élection d'un questeur donne les résultats suivants :
Voix : 331 — Suffrages exprimés : 333
Majorité absolue 167

Ont obtenu :
MM. Nadaud... 104 voix
Bizarri... 151
Général de Frescheville... 69

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue il y a lieu à un 3e tour de scrutin.

M. le Président. — M. Bizarri m'a fait connaître qu'il ne maintient pas sa candidature.

Il est procédé au 3e tour pour l'élection du 3e questeur.

3e tour. M. Martin Nadaud est élu questeur.

Discours de M. Méline

M. Méline prononce le discours suivant :
« Mes chers collègues,

« Vous m'avez fait le très grand honneur de me continuer le pouvoir que vous m'avez décerné au mois d'avril dernier.

« Vous l'avez fait à une imposante majorité qui ne peut que fortifier votre autorité en fortifiant la confiance et dans un esprit de haute discipline que je considère comme un des meilleurs symptômes de l'heure présente.

« Je suis profondément touché de ce nouveau témoignage de votre confiance et vous tiens à dire, au premier, que j'ai pu pour moi le valeur d'un jugement, sur la manière dont j'ai rempli le devoir difficile que j'avais accepté.

« Il me prouve que mes conceptions ne trompaient pas et que j'ai fait tous mes efforts pour être impartial et bienveillant vis-à-vis de tous mes collègues et de tous les citoyens.

« Je n'ai qu'une ambition à ce propos, c'est d'être juste et surtout de servir de trait d'union entre vous, pour aller de la main à la main, à la poursuite du triomphe de cette politique d'apaisement et d'union, que commandent à la fois l'intérêt supérieur de la patrie et celui de la République.

« Cette politique n'est plus que jamais en ce moment, si nous voulons donner son véritable caractère et sa grandeur à cette imposante solennité commémorative nationale, que nous célébrons avec nous, nous célébrons au milieu des œuvres admirables de la patrie et du travail du monde.

« Je dois dire que, dans cette voie, j'ai rencontré votre concours, votre sympathie et je vous en suis profondément reconnaissant.

« J'ai éprouvé plus d'une fois que dans cette Chambre, ce n'est jamais en vain qu'on fait appel aux sentiments élevés, au respect de la dignité parlementaire, qu'on ne parviendrait jamais à élever dans les assemblées libres et dans les assemblées nationales que le respect de la souveraineté nationale elle-même.

« Mais que si la plus contributive à faciliter ma tâche je ne suis des députés, c'est l'assurément la plus grande que vous avez prise de vous tracer d'avance un plan de travail et de le suivre avec une rigueur inflexible.

« Grâce à cette excellente méthode, vous êtes arrivés à voter, en moins de six mois, des lois difficiles et d'une grande portée, dans des temps courts attendus par le pays, et toujours ajournés.

« L'urgence est votée et la proposition renvoyée à la Commission du budget.

M. le Président. — Le résultat du 2e tour de scrutin pour l'élection d'un questeur donne les résultats suivants :
Voix : 331 — Suffrages exprimés : 333
Majorité absolue 167

Ont obtenu :
MM. Nadaud... 104 voix
Bizarri... 151
Général de Frescheville... 69

« L'urgence est votée et la proposition renvoyée à la Commission du budget.

M. le Président. — Le résultat du 2e tour de scrutin pour l'élection d'un questeur donne les résultats suivants :
Voix : 331 — Suffrages exprimés : 333
Majorité absolue 167

Ont obtenu :
MM. Nadaud... 104 voix
Bizarri... 151
Général de Frescheville... 69

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue il y a lieu à un 3e tour de scrutin.

M. le Président. — M. Bizarri m'a fait connaître qu'il ne maintient pas sa candidature.

Il est procédé au 3e tour pour l'élection du 3e questeur.

3e tour. M. Martin Nadaud est élu questeur.

Discours de M. Méline

M. Méline prononce le discours suivant :
« Mes chers collègues,

« Vous m'avez fait le très grand honneur de me continuer le pouvoir que vous m'avez décerné au mois d'avril dernier.

« Vous l'avez fait à une imposante majorité qui ne peut que fortifier votre autorité en fortifiant la confiance et dans un esprit de haute discipline que je considère comme un des meilleurs symptômes de l'heure présente.

« Je suis profondément touché de ce nouveau témoignage de votre confiance et vous tiens à dire, au premier, que j'ai pu pour moi le valeur d'un jugement, sur la manière dont j'ai rempli le devoir difficile que j'avais accepté.

« Il me prouve que mes conceptions ne trompaient pas et que j'ai fait tous mes efforts pour être impartial et bienveillant vis-à-vis de tous mes collègues et de tous les citoyens.

« Je n'ai qu'une ambition à ce propos, c'est d'être juste et surtout de servir de trait d'union entre vous, pour aller de la main à la main, à la poursuite du triomphe de cette politique d'apaisement et d'union, que commandent à la fois l'intérêt supérieur de la patrie et celui de la République.

« Cette politique n'est plus que jamais en ce moment, si nous voulons donner son véritable caractère et sa grandeur à cette imposante solennité commémorative nationale, que nous célébrons avec nous, nous célébrons au milieu des œuvres admirables de la patrie et du travail du monde.

« Je dois dire que, dans cette voie, j'ai rencontré votre concours, votre sympathie et je vous en suis profondément reconnaissant.

« J'ai éprouvé plus d'une fois que dans cette Chambre, ce n'est jamais en vain qu'on fait appel aux sentiments élevés, au respect de la dignité parlementaire, qu'on ne parviendrait jamais à élever dans les assemblées libres et dans les assemblées nationales que le respect de la souveraineté nationale elle-même.

« Mais que si la plus contributive à faciliter ma tâche je ne suis des députés, c'est l'assurément la plus grande que vous avez prise de vous tracer d'avance un plan de travail et de le suivre avec une rigueur inflexible.

« Grâce à cette excellente méthode, vous êtes arrivés à voter, en moins de six mois, des lois difficiles et d'une grande portée, dans des temps courts attendus par le pays, et toujours ajournés.

« L'urgence est votée et la proposition renvoyée à la Commission du budget.

M. le Président. — Le résultat du 2e tour de scrutin pour l'élection d'un questeur donne les résultats suivants :
Voix : 331 — Suffrages exprimés : 333
Majorité absolue 167

Ont obtenu :
MM. Nadaud... 104 voix
Bizarri... 151
Général de Frescheville... 69

NOUVELLES DU JOUR

La lettre de remerciements de M. Dupont aux électeurs de la Charente-Inférieure.

Paris, 10 janvier, 11 h. 40. — La lettre de remerciements de M. Dupont aux électeurs de la Charente-Inférieure paraîtra demain. Il y est dit :
« Votre nouvelle prestation à l'égard du régime impérial et corrompu que nous subissons, depuis trop longtemps, ne restera pas sans effet, mais elle sera le point de départ de nos efforts pour faire disparaître les maux que nous infligeons à notre pays, et pour faire revivre dans notre pays, comme dans les autres, la prospérité et la liberté.

« Et si les gouvernants refusaient encore de s'incliner, vous avez au moins préparés les élections générales, et avec elles, l'effondrement du parlementarisme actuel.

Chex M. Carnot
Paris, 10 janvier. — M. et Mme Carnot ont donné aujourd'hui un grand dîner diplomatique. Tous les ambassadeurs présents à Paris avaient été invités ainsi que MM. Floquet et Goblet.

Le procès Gilly
Montpellier, 10 janvier. — La chambre des mises en accusation a rejeté l'opposition de M. Numa Gilly sur l'ordonnance de compétence rendue par le juge d'instruction.

Suicide d'un caissier à Marseille
Marseille, 10 janvier. — Le caissier de la Compagnie des tramways s'est suicidé, cette après-midi ; le directeur venait de le faire appeler et lui avait annoncé qu'il allait vérifier sa caisse.

Un lieu de se rendre à son poste, le caissier s'est rendu dans un jardin public où il s'est fait sauter la cervelle.

Une catastrophe
Nîmes, 10 janvier. — Le village de Boilegard, entre Tarascon et Cette, est menacé d'un éboulement dangereux. La colline contre laquelle il est adossé a subi des glissements considérables provoqués par les dernières pluies ; une fissure très longue, et large de soixante-quinze centimètres, s'est produite sur le flanc de la colline. Dix maisons menacent ruine.

Une brochure mystérieuse à Bruxelles
Bruxelles, 10 janvier. — Aujourd'hui est paru une brochure intitulée *Bruxelles, terre sans nom d'homme*, sur la formation de créer une marine de guerre, pour la protection du commerce belge et du port d'Anvers.

« S'agissait de 10 torpilleurs et de 12 autres bâtiments, coûtant, au total, 1 millions.

Les journaux font grand bruit autour de cette affaire.

L'affaire Gilly
Paris, 10 janvier. — M. Salis, député de l'Hérault, se rendra demain après le M. Perroullat pour lui annoncer son intention de le questionner au sujet des lenteurs mises à faire venir le procès qu'il a intenté à M. Numa Gilly.

MM. de Sussini et Cluseret à Milan
Paris, 10 janvier. — MM. de Sussini, député de la Corse, et Cluseret, du Var (non encore validé) partent ce soir pour Milan, assister au Congrès, dit de la Paix.

M. Dupont et le général Boulanger
Paris, 10 janvier. — Samedi probablement aura lieu un grand dîner chez le général Boulanger pour fêter l'élection de M. Dupont.

Après le déjeuner on se rendra à la Chambre et le nouveau député de la Charente-Inférieure fera son entrée avec un grand succès.

M. Dupont prendra place provisoirement entre MM. de Sussini et Achaud, puis il prendra la parole et fera un discours sur la situation du pays.

« Il est probable que le député du Nord ne motivera pas, à la Chambre, sa démission et qu'il gardera les explications pour la lettre qu'il doit adresser aux électeurs du Nord.

Election de la Somme
Voici la lettre de remerciements que M. le général Moutaudon adresse à ses électeurs :
« Electeurs de la Somme,
« Je vous remercie de tout cœur d'avoir encore une fois condamné par vos votes légitimes que subit notre patrie.

« Vous êtes restés indifférents à la pression administrative, vous m'avez vu, par une majorité importante, des calomnies et des mensonges qu'on répandait contre moi, et vous n'avez pas voulu que je sois gouverné par les hommes qui m'ont fait connaître.

« Quant à vous, électeurs du candidat du gouvernement vous ne tarderez pas à reconnaître, comme vous le reconnaîtrez, qu'on ne peut qu'au moyen de votre intérêt les plus chers ; vous ne tarderez pas à voir de quel côté sont les vrais défenseurs du droit et de la liberté.

ABSORPTION PAR LA LAINE

des acides, des alcalis et des sels
(Traduit du *Textile Manufacturer*)
III
Suite. — Voir le *Journal de Roubaix* du 11 janvier

Résultats produits par une solution d'eau

L'alun de potasse contient théoriquement 52,42 pour cent S O 3 combiné avec l'alumine. L'alun employé pour nos expériences était à base de soude caustique, employant le phénolphtaléine comme indicateur, et on trouva qu'il contenait 25,40 pour cent S O 3. En employant le rouge du Congo comme indicateur, nous avons obtenu 25,30 pour cent S O 3.

Les nombres dans le tableau suivant ont été obtenus au poids de l'alun employé.

Alun employé	S O 3 en sol. S O 3 absorbé.	Indicateur
5 pour cent	0,3	Phénolphtaléine
10	0,6	1,01
15	0,9	1,43
20	1,2	1,85
25	1,5	2,27

On voit par ce qui précède qu'un employant comme montant l'alun seul, une quantité considérable d'acide sulfurique se trouve absorbée par la laine ; quand on n'a employé que cinq pour cent d'alun tout l'acide sulfurique a été absorbé.

Une nouvelle quantité de laine a été essuie bouillie dans 45 pour cent d'alun, pendant une heure, enlevée, puis rincée légèrement, et traitée avec de l'eau distillée. Les titrations ont été faites avec la potasse caustique, employant le phénolphtaléine comme indicateur.

Quantité laissée en solution (com. S O 3)	11,20 pour cent
1re ébullition	3,32
2e	1,20
3e	0,91
4e	0,60
5e	0,41
Total absorbé	7,12
En solution	11,20
Total restant en solution	4,08

En construisant ce nombre du total de l'alun, on trouve qu'il est resté en solution 25,30 (S O 3), nous obtenons.

Total S O 3 comme A 12 (S O 3)	25,30 pour cent
en solution	11,20
S O 3 combiné ou neutralisé	7,12

Ceci semble parler en faveur de ce fait qu'une base